



## RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX VÉLOS

Adresse postale  
16 rue Ausone  
33000 Bordeaux

Tél.  
05 56 81 63 89

Site  
www.velo-cite.org

Courriel  
contact@velo-cite.org

Facebook  
Vélo Cité Bordeaux  
Métropole

Centre commercial Mériadeck, Bordeaux

Pré Dépôt: Mercredi 11 mai 12h-14h: RDC

Vendredi 13 mai 12h-14h: RDC

**Samedi 14 mai: Bourse aux vélos**

Dépôt des vélos de 11h à 13h

Vente des vélos de 14h30 à 17h

→ **Pour les déposants:**

> **Seuls seront acceptés les vélos en bon état de marche**

> Une fiche de dépôt sera remplie conjointement entre le déposant et le vendeur.

> **Le déposant devra produire une pièce justificative d'identité** (CNI, Passeport...).

Si vous avez la facture d'achat du vélo, ne pas hésitez à venir avec.

**ATTENTION**: pour la vente d'un vélo gravé (marquage BICYCODE), il faut obligatoirement fournir « le passeport marquage ».

**Autrement le vélo ne sera pas accepté à la vente.**

> Les prix sont libres mais nous nous réservons le droit de refuser le dépôt d'un vélo à un prix trop élevé.

> Dans le cadre de la vente, **10 % du prix revient à l'association.**

> **Chaque famille** pourra déposer jusqu'à **2 vélos adulte maximum.**

> La fin de la vente a lieu à 17h.

> Les invendus seront rendus gratuitement de 17h à 18h.

> **L'heure limite de récupération des vélos invendus ou de l'argent est 18h, le jour même.**

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement et l'accepte	<b>VELO(S) N°</b>
Le déposant	